

Veolia critiqué pour sa gestion de l'eau en Île-de-France

Le 27 mai 2010 par Sabine Casalonga

> Eau, Eau urbaine, Eau potable

La Chambre régionale des comptes d'Île-de-France critique le contrat de gestion de l'eau attribué à Veolia par le syndicat des eaux d'Ile-de-France (Sedif), selon un rapport mis en ligne vendredi sur le site internet du mensuel Capital (*Reuters*).

« *En trois ans (2005-2007), le régisseur (Veolia, ndlr) a reçu du syndicat 186 millions d'euros en paiement de prestations d'ingénierie et de travaux réalisés pour le compte du syndicat* », explique le rapport. Or, ces prestations, extérieures à la mission de délégation de service public, auraient dû faire l'objet d'un appel d'offres. La Chambre note que le Sedif devrait apporter des améliorations dans le nouveau contrat qui doit prendre effet en janvier 2011.

En outre, la Chambre constate une « *importante lacune affectant les comptes* » établis par Veolia, en notant qu'ils ne comportent « *ni comptes de bilan, ni comptes de stocks, ni comptes de tiers* », selon *Reuters*. La Chambre avait déjà formulé de telles critiques en 2002.